



VILLE DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 14 Avril 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 32

Présents ou représentés : 32

Nombre de votants : 32

Numéro

2014/AVR/38

Point de l'ordre du jour

3

OBJET

DÉSIGNATIONS DES
ÉLU(E)S MEMBRES DES
COMMISSIONS
COMMUNALES

RAPPORTEUR

M. LE MAIRE

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 29/04/2014
L'affichage en mairie le : 29/04/2014
La notification le :

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Lundi 14 Avril 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 8 Avril 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. J. DAHAN, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. N. MASSY, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, Mme M. RICHARD.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. J-P. PERICAUD a donné procuration à Mme Ch. ARRIGHI.

Exposé des motifs

Monsieur LE MAIRE rappelle que dans les communes de plus de 3 500 habitants, doit être appliqué le principe de la représentation proportionnelle.

La loi ne fixant pas de méthode précise pour la répartition des sièges, le Conseil Municipal doit rechercher la pondération politique qui reflète le plus fidèlement la composition de l'assemblée délibérante, chacune des tendances représentées devant disposer d'au moins un siège.

Si le mode d'attribution des sièges n'est pas mentionné dans le règlement intérieur, il y aura lieu d'appliquer la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il précise que le Conseil Municipal ne peut modifier la composition des commissions municipales en cours de mandat.

Décision

Après vote par **32 voix POUR**, les Conseillers Municipaux suivants sont désignés pour siéger au sein des commissions suivantes :

➤ **Aménagement du Territoire, Patrimoine, Travaux, Transports, Déplacements.**

- Madame Claudia FAIVRE
- Monsieur Pierre-Yves SCHANEN
- Madame Valérie LETARD
- Madame Gisèle BAUX
- Monsieur Gérard ROZENKNOP
- Madame Marie-Pierre DOSTE
- Monsieur Bernard PASSERIEU
- Monsieur André CLEMENT
- Monsieur Alain CARRAL
- Monsieur Patrice BROT
- Monsieur Francis ESCANDE
- Madame Martine RICHARD

➤ **Finances, Affaires Générales, Tranquillité Publique, Communication.**

- Monsieur André CLEMENT
- Madame Claire GEORGELIN
- Monsieur Jacques DAHAN
- Madame Claudia FAIVRE
- Monsieur Emmanuel JAECK
- Monsieur Jean-Luc PALÉVODY
- Monsieur Pablo ARCE
- Madame Pascale MATON
- Monsieur Patrice BROT
- Madame Maryse CABAU
- Madame Christelle CHEVALLIER
- Monsieur Francis ESCANDE
- Madame Christine ARRIGHI
- Monsieur Nathanaël MASSY

➤ **Culture, Sport, Loisirs, Tourisme.**

- Monsieur Gérard ROZENKNOP
- Monsieur Jean-Luc PALÉVODY
- Monsieur Emmanuel JAECK
- Monsieur Pierre-Yves SCHANEN
- Madame Marie-Ange SCANO
- Madame Gisèle BAUX
- Monsieur Sébastien ROSTAN
- Monsieur Pablo ARCE
- Mademoiselle Divine NSIMBA
- Madame Claude GRIET
- Monsieur Patrice BROT
- Madame Christelle CHEVALLIER
- Monsieur Francis ESCANDE
- Madame Martine RICHARD

➤ **Cohésions Sociale, Développement Social de Quartier, Education, Qualité Alimentaire, Prévention, Intercommunalité.**

- Madame Marie-Pierre DOSTE
- Madame Pascale MATON
- Madame Claudia FAIVRE
- Madame Valérie LETARD
- Monsieur Pierre-Yves SCHANEN
- Monsieur Jacques DAHAN
- Madame Marie-Ange SCANO
- Madame Gisèle BAUX
- Madame Véronique BLANSTIER

- Monsieur Patrice BROT
- Monsieur Francis ESCANDE
- Monsieur Jean-Pierre PERICAUD

➤ **Innovation, Emploi, Économie Sociale et Solidaire, Modernisation des politiques publiques.**

- Madame Marie-Pierre GLEIZES
- Monsieur Alain CARRAL
- Monsieur Jean-Bernard CHEVALLIER
- Madame Valérie LETARD
- Madame Marie-Ange SCANO
- Monsieur Sébastien ROSTAN
- Monsieur Patrice BROT
- Madame Maryse CABAU
- Monsieur Henri AREVALO
- Monsieur Nathanaël MASSY

➤ **Développement Durable, Environnement, Relations Internationales, Europe.**

- Madame Valérie LETARD
- Monsieur Sébastien ROSTAN
- Monsieur Alain CARRAL
- Monsieur Pierre-Yves SCHANEN
- Madame Claudia FAIVRE
- Monsieur Jean-Bernard CHEVALLIER
- Madame Claire GEORGELIN
- Madame Véronique BLANSTIER
- Monsieur Jean-Luc PALÉVODY
- Monsieur Patrice BROT
- Madame Maryse CABAU
- Monsieur Francis ESCANDE
- Monsieur Jean-Pierre PERICAUD

➤ **Vie Associative, Démocratie.**

- Monsieur Pablo ARCE
- Monsieur Emmanuel JAECK
- Madame Marie-Pierre DOSTE
- Monsieur Jean-Luc PALÉVODY
- Monsieur Gérard ROZENKNOP
- Madame Marie-Pierre GLEIZES
- Monsieur André CLEMENT
- Madame Claude GRIET
- Monsieur Patrice BROT
- Madame Maryse CABAU
- Madame Christelle CHEVALLIER
- Monsieur Francis ESCANDE
- Madame Christine ARRIGHI
- Monsieur Nathanaël MASSY

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 28/04/2014
Nom du signataire : Christophe LUBAC